

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 46 (1938)

Heft: 7

Artikel: Exercice cantonal des samaritains neuchâtelois

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que et morale, doit apporter au pays ses forces, son esprit de charité dans l'élan d'un idéal patriotique. C'est avec une

moisson de souvenirs de cette inoubliable journée, que la troupe blanche est redescendue dans la plaine.

Exercice cantonal des samaritains neuchâtelois.

Chaque année le comité cantonal des samaritains du canton de Neuchâtel, qui groupe une quinzaine de sections recrutées au Vignoble ou dans les Montagnes neuchâteloises, organise une réunion cantonale au siège de telle ou telle section de la région. Cette année, les sections de l'Alliance suisse des samaritains se sont réunies à Colombier, à l'occasion d'un exercice exécuté le 12 juin par plus de 300 samaritains et samaritaines.

Dès 7 heures du matin, les sections arrivèrent et furent reçues à la grande salle, où une collation fut servie par la section organisatrice de Colombier.

Puis un culte, célébré sous les ombres du jardin communal, précéda l'appel des sections.

Après que la supposition, les ordres et les recommandations eurent été donnés par le directeur de l'exercice et par le chef des moniteurs, les sections se rendirent immédiatement sur les lieux de l'accident supposé: la Scierie de Colombier S. A., située à proximité de la gare C. F. F., est ravagée par un violent incendie. Des ouvriers, des pompiers et les premiers secours sont pris sous les décombres de l'immense toiture qui vient de s'effondrer. Véritable catastrophe...; pour les besoins de la circonstance, une quarantaine de blessés ont été placés dans tous les coins de la scierie. Les samaritains, alors, entrent en action. Il appartient aux brancardiers, qui forment

de nombreuses équipes, d'explorer minutieusement les lieux et de transporter les blessés sur le chemin voisin, où les équipes de samaritaines procèdent aux nombreux pansements, aux opérations d'hémostase, à la fabrication et à la pose d'attelles de tous genres, voire même à la respiration artificielle.

Fort judicieusement, les blessés graves sont entrepris les premiers, tandis que d'autres, moins atteints, patientent quelque peu.

Deux médecins surveillent le travail et sont appelés à intervenir dans les cas d'urgence.

A proximité de la halle aux marchandises, un détachement de samaritains et samaritaines procèdent activement à la confection de brancards de fortune pour suppléer au manque du matériel utilisé au complet.

Le public suit avec intérêt le travail parfaitement bien exécuté par nos samaritains, tandis qu'on achemine les blessés, par relais, sur l'hôpital de fortune: la halle de gymnastique.

Peu avant midi, le docteur Finaz, directeur de l'exercice, fait la critique des travaux effectués, puis le docteur Schmid, délégué et représentant du Département de l'intérieur et de la Commission cantonale de santé, adresse ses félicitations aux exécutants pour le travail accompli en constatant les progrès faits dans les diverses sections.